

CONSOMMATION ET PRODUCTION DE BLÉ AU CAMEROUN : UNE DIFFICILE INDÉPENDANCE ALIMENTAIRE

Jean BOUTRAIS

Agrégé de Géographie, Géographe à l'ORSTOM

Le blé, le sucre, le sel et le riz constituaient pendant la période coloniale, les principaux achats alimentaires du Cameroun à l'extérieur. Alors que les autres aliments correspondent à des besoins indéniables, l'exemple du pain est souvent cité pour dénoncer un besoin artificiel, provenant d'habitudes alimentaires étrangères au pays. Le Cameroun produit en effet suffisamment de céréales et de tubercules pour ne pas recourir à cet aliment importé. Pourtant, sa consommation ne cesse de s'élargir, non pas tant à l'époque coloniale que depuis l'Indépendance. Comme beaucoup d'autres pays d'Afrique Noire, le Cameroun doit importer des quantités de blé croissantes. La dépendance alimentaire risque de s'aggraver pour ce produit alors que le pays satisfait ses besoins en sucre et développe sa production de riz.

I LE PAIN AU CAMEROUN : D'UN PRODUIT DE LUXE A UNE CONSOMMATION DE MASSE.

L'augmentation rapide de la consommation de pain lors des dernières décennies n'affecte pas au même degré toutes les régions ni toutes les catégories sociales de la population.

1 UNE RÉPARTITION INÉGALE DE LA CONSOMMATION

Aliment autrefois inconnu au Cameroun, le pain n'a d'abord touché qu'une minorité de la population des villes. Dans les années cinquante, il demeure le produit céréalier le plus cher sur les marchés de Douala et de Yaoundé, malgré une taxation de la farine imposée à partir de 1954 (1). Il est plus cher que le riz, autre céréale noble entièrement importée à cette époque. Il convient toutefois de nuancer de telles comparaisons : le pain, aliment directement consommable, ne peut en effet se comparer au riz ou à la farine de maïs qui exigent une préparation culinaire préalable. De plus, les nutritionnistes démontrent que le prix par calorie ou par unité de protéines joue plutôt en faveur du pain. Toutefois, les consommateurs ont rarement conscience de cet avantage nutritionnel lors de l'achat.

Depuis l'Indépendance, l'augmentation du prix du pain reste modérée par rapport à la flambée des prix de nombreux produits vivriers dans les villes. Comme dans beaucoup d'autres pays africains, les pouvoirs publics font un effort pour maintenir le prix de ce produit à un niveau abordable. Dès lors, une nouvelle clientèle urbaine l'adopte progressivement, celle des manœuvres et des petits salariés. Souvent célibataires, d'origine rurale, leurs faibles revenus ne leur permettent pas de s'offrir le plat cuisiné des restaurants « aide-maman » lors de la pause de midi. Le pain, largement diffusé par une multitude de petits vendeurs, devient un aliment populaire des citadins, apprécié, car facile à consommer sur place. Il ne sert plus à accompagner un repas mais constitue l'essentiel de celui-ci. Le pain retrouve ainsi son rôle initial dans l'alimentation humaine.

Autre nouveauté de ces dernières années : le pain devient l'aliment du voyage aussi bien par la route que par le train, supplantant le traditionnel bâton de manioc préparé. Les étals sommaires des vendeurs de pain font désormais partie du paysage quotidien des gares ou des haltes habituelles de taxi. La plupart des petites villes disposent maintenant d'un point de vente permanent de pain, sauf dans les régions anglophones où sa diffusion reste encore limitée. En Pays Bamiléké et dans l'arrière-pays de Douala, l'habitude de consommer du pain a gagné le monde rural. La densité du réseau urbain et des flux de circulation dans cette région rendent peut-être compte de l'extension de sa consommation, de même que l'existence de revenus monétaires substantiels et l'ampleur de la scolarisation.

2 UNE PROGRESSION RAPIDE DE LA CONSOMMATION

a) Le témoignage des enquêtes de terrain.

La part inégale du pain dans l'alimentation ne date pas d'aujourd'hui. Quelques enquêtes le confirment et attestent, en même temps, les progrès de cet aliment. Contrairement à une supposition, les inventaires de marchés ne mentionnent pas la présence de pain. Sa distribution s'effectue par un réseau de points de vente parallèle au commerce traditionnel. Par contre, les enquêtes d'alimentation et de niveau de vie signalent sa présence depuis les années cinquante.

L'enquête entreprise par les nutritionnistes de l'ORSTOM, en 1956-57, dans le quartier New-Bell à Douala, indique la consommation régulière de farine de blé (1). Celle-ci reste pourtant faible (12 grammes de pain et 16 grammes de beignets par personne et par jour) mais elle est sans doute sous-estimée : le pain est un aliment

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° : 82/82/02170

Cote : B -

Date : 29 DEC. 1982

consommé à l'extérieur. Une enquête alimentaire organisée par l'administration pour l'ensemble de la ville de Douala lors des mêmes années, aboutit à des résultats différents. Elle évalue la consommation quotidienne de la population non-européenne à 110 grammes de pain et 27 grammes de beignets. L'approvisionnement de Douala exige alors l'importation annuelle de 5 350 tonnes de farine de blé, soit 40 % des besoins du pays.

Une enquête plus tardive, effectuée par la SEDES (2), estime la consommation quotidienne des citadins de Yaoundé à 48 grammes de pain, de farine et de riz. Plus significative que cette moyenne globale, la stabilité des achats de ces produits céréaliers d'une catégorie sociale à l'autre indique qu'ils font déjà partie des habitudes de consommation de la plupart des citadins. A la même époque, la consommation quotidienne de pain et de riz n'atteignait que 9 grammes par habitant de la zone cacaoyère aux environs de Yaoundé (3). L'influence de la proximité de la ville se manifeste directement dans la consommation de ces nouveaux aliments : la ration quotidienne passe de 18 grammes près de Yaoundé à 5-6 grammes dans les secteurs plus éloignés de la capitale. Celle-ci a pourtant progressé en une décennie puisqu'elle était évaluée, en 1958, à seulement un gramme dans un gros village de la zone cacaoyère (4). Aucune autre enquête ne permet de chiffrer la consommation de pain en d'autres régions ni sa progression la plus récente.

2 L'ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS DE BLÉ

Comme l'essentiel du blé importé est destiné à la fabrication du pain, l'importance de ces achats permet de mieux apprécier l'évolution des besoins de l'ensemble du pays. Les statistiques disponibles s'étalent sur soixante ans. Elles couvrent donc la période de consommation de pain depuis ses débuts. Des moyennes calculées sur 4 ou 5 années consécutives montrent la progression continue de cette consommation.

Tableau 1 : Quelques étapes de l'importation de blé au Cameroun.

Période	Moyennes des importations de farine et de froment/an	Période	Moyennes des importations de farine et de froment/an
1920-21	186 tonnes	1952-56	13 250 tonnes
1930-33	1 140 tonnes	1967-71(5)	40 040 tonnes
1934-38	930 tonnes	1972-76	44 520 tonnes
1947-51	4 670 tonnes	1977-80	69 220 tonnes

Quelques chiffres annuels paraissent significatifs pour rendre compte du contexte économique des achats de blé. En 1920-21, l'importation de farine, limitée à 150-200 tonnes, ne satisfait que les besoins de la population européenne. L'arrivée de 1900 tonnes en 1931 signifie que s'y joint déjà une clientèle africaine citadine. La crise économique de 1931 ramène les importations à moins de 1 000 tonnes jusqu'à la guerre. Elles reprennent après guerre mais sont d'abord soumises à un contingentement par suite d'une pénurie générale. La fin du contingentement, en 1950, libère la demande : de 6 700 tonnes en 1950, l'importation de farine passe tout de suite à 10 800 tonnes en 1951. L'afflux de farine sur le marché n'empêche pas le prix du pain de doubler tous les deux ans. Ce contexte inflationniste se répercute bientôt sur la consommation : de 1951 à 1953, les importations de farine plafonnent à 11 000 tonnes. L'administration réagit à la flambée des prix en taxant celui de la farine, ce qui se traduit par une baisse du prix du pain. Dès lors, l'augmentation des importations reprend à un rythme soutenu.

Pendant la première décennie du Cameroun indépendant, les importations augmentent de façon presque régulière puis stagnent pendant plusieurs années à partir de 1972 (voir figure). A quelles raisons attribuer cette stagnation ? Des économistes la mettent en rapport avec une détérioration du revenu individuel, sensible de 1970 à 1975. Les salaires des citadins n'ont pas suivi une accélération de l'inflation pendant cette période. Or le pain est devenu un produit de consommation courante dans les villes. Cette explication n'est sans doute pas la seule. De 1950 à 1972, le prix mondial du blé n'a pratiquement pas changé (6). En monnaie constante, le blé a même perdu de sa valeur réelle (7). Pour le Cameroun, le prix de la tonne de farine importée baisse de 30 400 F en 1951 à 24 000 F en 1972. Soudain, le marché international du blé subit un bouleversement total de 1972 à 1974. Le prix du blé est multiplié par trois et davantage. Il devient un produit de spéculation et de marchandage entre grandes nations.

Le Cameroun subit directement les conséquences de cette fièvre des prix : la tonne de blé importé en vrac passe alors de 20 500 F en 1972 à 51 100 F CFA en 1975. L'augmentation est alors plus forte pour la farine : 24 200 F la tonne en 1972, 60 700 F en 1974. Mais le prix du pain, étant taxé, ne suit pas cette augmentation soudaine. Les marges bénéficiaires des boulangeries en sont réduites d'autant.

A partir de 1976, la progression des tonnages importés reprend très vite. Deux explications peuvent rendre compte de ce nouveau renversement de situation. Les revenus augmentent de manière sensible dans les régions consommatrices de pain, par suite d'un relèvement sérieux des prix d'achat garantis du cacao et du café (8). En outre, le marché mondial du blé se détend à partir de 1976. Les cours baissent par suite d'un nouveau gonflement des stocks chez les grands pays producteurs. Les boulangeries, disposant d'une marge financière plus large, peuvent étendre leurs activités.

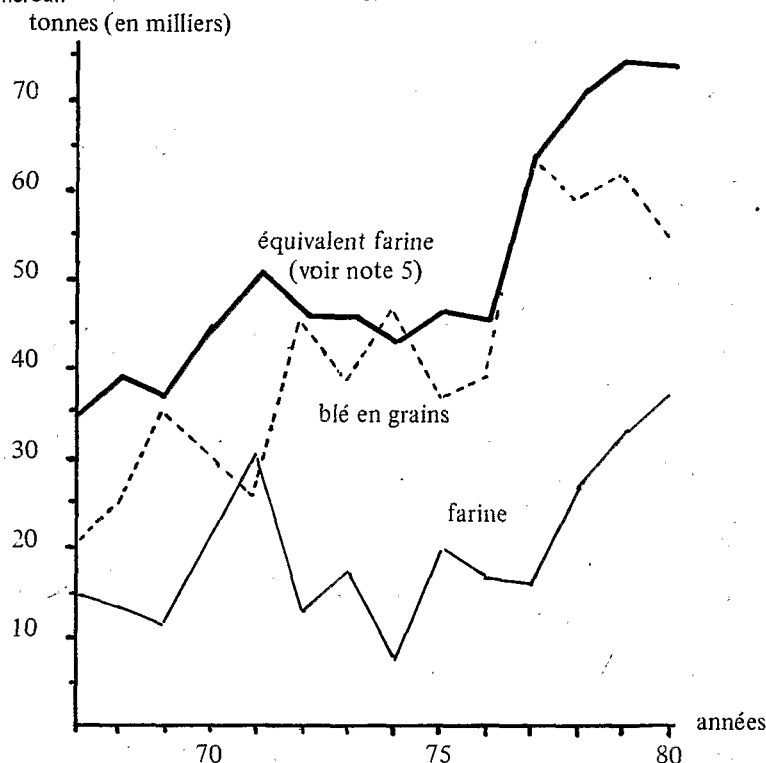


Figure 1 : Évolution des importations.

L'analyse des importations de blé révèle donc une croissance par à-coups. Elles enregistrent les variations de niveau de vie des consommateurs mais répercutent également les tendances d'un marché mondial particulièrement agité au cours de la dernière décennie.

En 1980, les boulangeries fabriquent 75 000 tonnes de pain et environ un millier de tonnes de biscuits. Pour une population de sept millions d'habitants cela ne représente qu'un peu plus d'un kilogramme par personne (contre 150 Kg dans les pays fort consommateurs). Le Nigéria voisin en consomme à peu près dix fois plus. Le pain ne participe donc encore que de manière secondaire à l'alimentation de la population du Cameroun. Mais toutes les estimations concordent pour prévoir un accroissement de cette part dans les années à venir.

3 LE POIDS DE LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE.

L'importation de blé, sous forme de grains ou de farine, représente maintenant une charge financière non négligeable dans le commerce extérieur du Cameroun. L'achat de farine de blé coûte au pays deux cents millions de FCFA en 1950 et quatre cent quarante en 1956. Farine et grains nécessitent le décaissement de neuf cents millions en 1969. La stabilisation des achats de 1971 à 1976 n'empêche pas la facture d'augmenter régulièrement d'une année sur l'autre, sauf en 1976. En 1974, la flambée du prix du blé entraîne pour la première fois cette facture à plus de deux milliards. Après 1976, la valeur croissante des achats tient surtout à des tonnages de plus en plus importants, si bien qu'en 1979, l'importation de blé pour la fabrication du pain coûte presque cinq milliards CFA (9). Cela ne représente encore que 1,8% de la valeur totale des importations du Cameroun. Les achats de blé ont dépassé le seuil des 1% dès 1949. Ils atteignent un maximum de 2,8% en 1974, année de crise du commerce mondial du blé. Ensuite, ils se maintiennent à moins de 2% des importations totales. Cette part pourrait être estimée raisonnable. Mais il faut tenir compte de l'augmentation très rapide de la valeur des importations du pays.

Il est plus significatif de comparer le blé à l'ensemble des achats alimentaires qui incluent, dans les statistiques douanières, les boissons et les tabacs. La part du blé s'accroît rapidement, passant de 17% en 1971 à 30% en 1978. Ceci provient à la fois d'achats de blé sans cesse plus importants en valeur et d'une réduction ou d'une stabilisation des importations d'autres produits alimentaires (sucre, riz, boissons) que le Cameroun produit maintenant en grandes quantités.

II LA TRANSFORMATION DU BLÉ : DES ACTIVITÉS EN PLEIN ESSOR.

Du point de vue économique, l'importation de blé n'est pas aussi « appauvrissante » que celle d'autres produits de consommation. Il n'est pas directement utilisé par le consommateur mais subit une transformation sur place, créatrice d'activités et de richesse.

1 LES BOULANGERIES.

Cette activité juxtapose de grandes entreprises de panification industrielle à de petites boulangeries et à de minuscules établissements artisanaux. Les principaux investissements dans la boulangerie datent des années soixante et des premières années soixante dix. Les «Boulangeries Réunies» de Douala représentent l'une des boulangeries les plus anciennes et encore la plus importante du pays. L'entreprise provient de la fusion, en 1957, de trois anciennes boulangeries de la capitale économique. Une série d'investissements ont porté sa capacité à 12 000 tonnes de pain mais sa production reste bien inférieure.

La tendance actuelle n'est plus de concentrer les équipements en une seule grande usine mais de disperser les unités de fabrication afin de réduire les frais de distribution. Les «Boulangeries Réunies» essaient ainsi dans l'arrière-pays de Douala. Des filiales desservent Nkongsamba et Edéa. Ce groupe couvre donc les régions les plus fortes consommatrices de pain. D'autres boulangeries, d'abord artisanales, prospèrent rapidement et atteignent une dimension industrielle. Chaque centre urbain et administratif comporte au moins une petite boulangerie. Les Libanais se sont spécialisés dans cette activité au nord du pays, en association avec le commerce d'épicerie. Enfin, de tout petits artisans boulangers s'installent dans des villages qu'ils approvisionnent les jours de marché. L'équipement est souvent rudimentaire. La farine de mil, de maïs ou même la fécule de manioc, entrent largement dans la fabrication de petits pains mous, semi-briochés. Ces artisans sont des Bamiléké ou des étrangers, Nigériens, Sénégalais.

Parmi les boulangeries, les entreprises artisanales sont certes les plus nombreuses mais les installations industrielles desservent la majorité des consommateurs et emploient chacune des centaines d'ouvriers, chauffeurs, vendeurs. Il y a encore peu de temps ces entreprises étaient toutes à capitaux européens. Au contraire, au Nigéria voisin, le pionnier de l'industrie boulangère fut, dès l'entre-deux-guerres, un Jamaïcain, vite imité par des hommes d'affaires nigériens.

2 LA MINOTERIE.

La plupart des pays africains gros importateurs de blé ont limité leur dépendance alimentaire en installant des minoteries sur place. L'importation de blé en grains est moins dispendieuse que celle de farine. Elle résout des difficultés de stockage dans les ports et offre des sous-produits utilisables en élevage (aliments pour les volailles ou le bétail).

Malgré ces avantages, la minoterie du Cameroun ne date que de 1967, alors que la plupart des pays africains côtiers disposent déjà de leurs installations. Les moulins de Douala atteignent leur capacité initiale de 35 000 tonnes dès 1969. De ce fait, les importations de farine, d'abord réduites, reprennent de l'importance (figure 1). En 1970 et 1971, la différence entre le prix d'achat de la farine importée et le prix de revient de celle moulue à Douala n'est pas en faveur de la dernière : les importations de farine sont donc encouragées. La différence redevient cependant positive dès 1972 pour atteindre un maximum en 1974. La minoterie du Cameroun travaille alors à sa pleine capacité, portée entre-temps à 45 000 tonnes. Les importations de farine, devenues très onéreuses, sont limitées le plus possible. A partir de 1977, la capacité de broyage de la minoterie est renforcée à environ 60 000 tonnes. Cela correspond, en équivalent farine, à la consommation moyenne du Cameroun les années précédentes. En fait, celle-ci progresse très rapidement à partir de 1977. La minoterie camerounaise tourne à la limite de ses nouvelles possibilités. Mais l'accroissement de la consommation ne peut être satisfait, encore une fois, que par des augmentations d'achats de farine.

Depuis sa création, la minoterie n'a donc jamais pu couvrir tous les besoins du pays. Sa capacité est calculée chaque fois au plus juste, sans que soit prévue une expansion des besoins (10). La «Société Camerounaise de Minoterie» fait partie du groupe de la SOMDIAA («Société d'Organisation, de Management et de Développement des Industries Alimentaires et Agricoles») qui contrôle de nombreuses minoteries et industries agro-alimentaires en Afrique francophone. Il s'agit d'une filiale des «Grands Moulins de Paris». Après avoir développé les plantations de canne à sucre de la vallée du Niari au Congo, la SOMDIAA s'est repliée sur celle de Mbandjock au Cameroun. Mais l'industrie du blé correspond à la vocation première de la maison-mère. Dans certains pays, elle étend ses activités de la minoterie vers la boulangerie, la fabrication de pâtes alimentaires ou l'aviculture. Au Cameroun, elle est chargée d'encadrer et de gérer la première entreprise de culture du blé lancée en Afrique Noire francophone.

III LA GRANDE CULTURE DU BLÉ : L'OPÉRATION WASSANDÉ.

Certains pays africains restreignent leurs importations de blé en procédant à des mélanges de farines. A la farine de froment s'ajoute soit la farine d'une céréale tropicale (le mil au Sénégal) soit la fécule de manioc (à Bangui, en Centrafrique). Ces mélanges ont permis au Sénégal de stabiliser ses importations de blé au cours des années soixante dix. Jusqu'ici, le Cameroun n'a pas recouru à ces substitutions. Par contre, il s'engage dans une grande opération de culture du blé qui doit lui permettre d'assurer, en quelques années, son indépendance alimentaire.

1 LE PROJET DE BLÉ CAMEROUNAIS.

Bien qu'il s'agisse d'une plante de pays tempérés, le blé n'est pas inconnu au Cameroun. Du blé dur est cultivé depuis longtemps aux abords du lac Tchad. Les Allemands avaient réussi à introduire des variétés de blé tendre sur les plateaux de l'ouest, essais interrompus par la Première Guerre Mondiale. Par la suite, le sultan Njoya tenta par lui-même la culture du blé en Pays Bamoun mais il échoua. Il était reconnu que le blé pouvait s'acclimater en plusieurs endroits du Cameroun mais rien ne fut entrepris en ce sens jusqu'à la dernière décennie. Le climat d'altitude des plateaux est favorable à des blés tendres panifiables, analogues à ceux d'Afrique Orientale. Des essais sont entrepris dans la région de Wum, au nord de Bamenda, avec des variétés originaires du Kenya, au début des années soixante dix. D'autres essais se déroulent en même temps à Wakwa, près de Ngaoundéré, sur le plateau de l'Adamaoua. Les essais de Wum ont-ils échoué ou d'autres raisons ont-elles prévalu lors du choix ?

Devant l'accroissement de la consommation, le Cameroun décide alors de lancer une grande culture du blé. Le Troisième Plan Quinquennal (1971-1976) prévoit déjà de satisfaire 10 à 20% des besoins nationaux avant 1976. En fait, la «SODÉBLÉ» («SOCIÉTÉ de DÉveloppement de la culture et de la transformation du BLÉ») n'est créée qu'en 1975, date du passage des essais à la production. Mais le projet table alors sur une progression rapide : 25 000 tonnes de blé en 1979 et 120 000 tonnes en 1984 ou 1985. A cette échéance, l'objectif consiste à couvrir la majeure partie des besoins nationaux en blé tendre (11). Pour les responsables, les tonnages décidés ne seront atteints que par une grande culture mettant en oeuvre de puissants moyens techniques. Il semble impossible d'atteindre des résultats comparables en introduisant le blé auprès de cultivateurs. Le choix n'est pas propre à cette culture. Tous les nouveaux programmes agricoles lancés lors des dernières années aboutissent à la création de grands complexes de production.

Une première phase préparatoire consistera à mettre en culture 10 000 hectares selon les méthodes préconisées. Ensuite, une superficie équivalente sera ouverte chaque année pour parvenir à 50 000 hectares à la fin du programme. Les résultats des essais préalables permettent d'escompter un rendement moyen de 24-25 quintaux/hectare. A cette grande entreprise agricole viendra se joindre une minoterie édifiée à Ngaoundéré dès la fin de la première phase. Ce complexe agro-industriel requiert des investissements de lancement importants : dix milliards de FCFA. A la suite d'un accord avec le gouvernement la SOMDIAA se voit confier l'organisation et l'encadrement de l'opération, sans participer toutefois directement au financement. L'ambition du Cameroun est alors de devenir le «grenier à blé» de l'Afrique Centrale.

2 UNE CULTURE MODERNE EN RÉGION D'ÉLEVAGE.

La «SODÉBLÉ» commence en 1975 la culture du blé à Wassandé, non loin de Ngaoundéré. Les habitants de ce village cultivent depuis longtemps du blé en jardinets. Avec la farine, ils confectionnent des galettes pour le Ramadan et les jours de fête. Ils vendent le surplus aux boulangers de Ngaoundéré, démontrant, bien avant les essais officiels, que la culture du blé est possible dans l'Adamaoua.

a) Le plateau de Wassandé (figure 2).

L'Adamaoua atteint dans ce secteur une altitude de 1400-1500 mètres, ce qui limite l'incidence des maladies cryptogamiques. Le plateau, à soubassement basaltique, juxtapose de larges interfluves presque plats où les engins agricoles peuvent évoluer, à des vallées encaissées et plus boisées. Les sols rouges ferralitiques comportent, à faible profondeur, un horizon argileux consistant qui ne facilite pas les pratiques culturales. Des affleurements de cuirasses ou des sols gravillonnaires risquent, par endroits, de casser les socs de charrues. Bien qu'il s'agisse de sols dérivés de vieux basaltes, ils sont pauvres, surtout en phosphore, et acides. Les habitants cultivent les fonds de vallées aux sols d'apport plus riches mais les exigences techniques de la grande culture la reportent sur les hauts d'interfluves.

La région est faiblement peuplée, la densité rurale excédant de peu 3 habitants par km². Ce faible peuplement favorise la grande culture en limitant d'autant le nombre de personnes à expulser, mais il ne facilite pas le recrutement de la main d'oeuvre nécessaire à ce type d'entreprise, ni son ravitaillement. Le faible peuplement ne doit pas faire illusion ; il va de pair avec une activité pastorale importante. La plupart des habitants de ce secteur sont des Foulbé éleveurs de bétail. A leurs troupeaux se joignent ceux des citadins de Ngaoundéré et d'autres propriétaires encore plus éloignés. De grands ranches modernes se trouvent à proximité de Wassandé. Autant les gens à déplacer sont peu nombreux, autant les troupeaux à refouler, au fur et à mesure de l'extension du blé, sont importants et soulèvent des problèmes délicats avec les éleveurs.

b) Une grande culture.

La visite du secteur de Wassandé en 1979 offre un paysage inhabituel dans l'Adamaoua. Des horizons, dénudés de toute végétation, s'étendent à perte de vue, comme une plaine céréalière du Bassin Parisien. Les arbustes d'autrefois se restreignent aux versants de vallées. Rectilignes, de nouvelles pistes tracées en dos d'interfluves s'élargissent par endroits pour l'atterrissage des avions agricoles. Des camions, d'énormes tracteurs circulent à vive allure, soulevant à l'horizon des nuages de poussière en saison sèche. Des hangars métalliques isolés, brillant au soleil, matérialisent les nouveaux points forts de ces étendues anonymes. Vers la «base» de Wassandé, les hautes tours métalliques des silos complètent ce paysage céréalier moderne transplanté sous les tropiques. Aux villas blanches des cadres s'oppose le pauvre campement des manoeuvres.

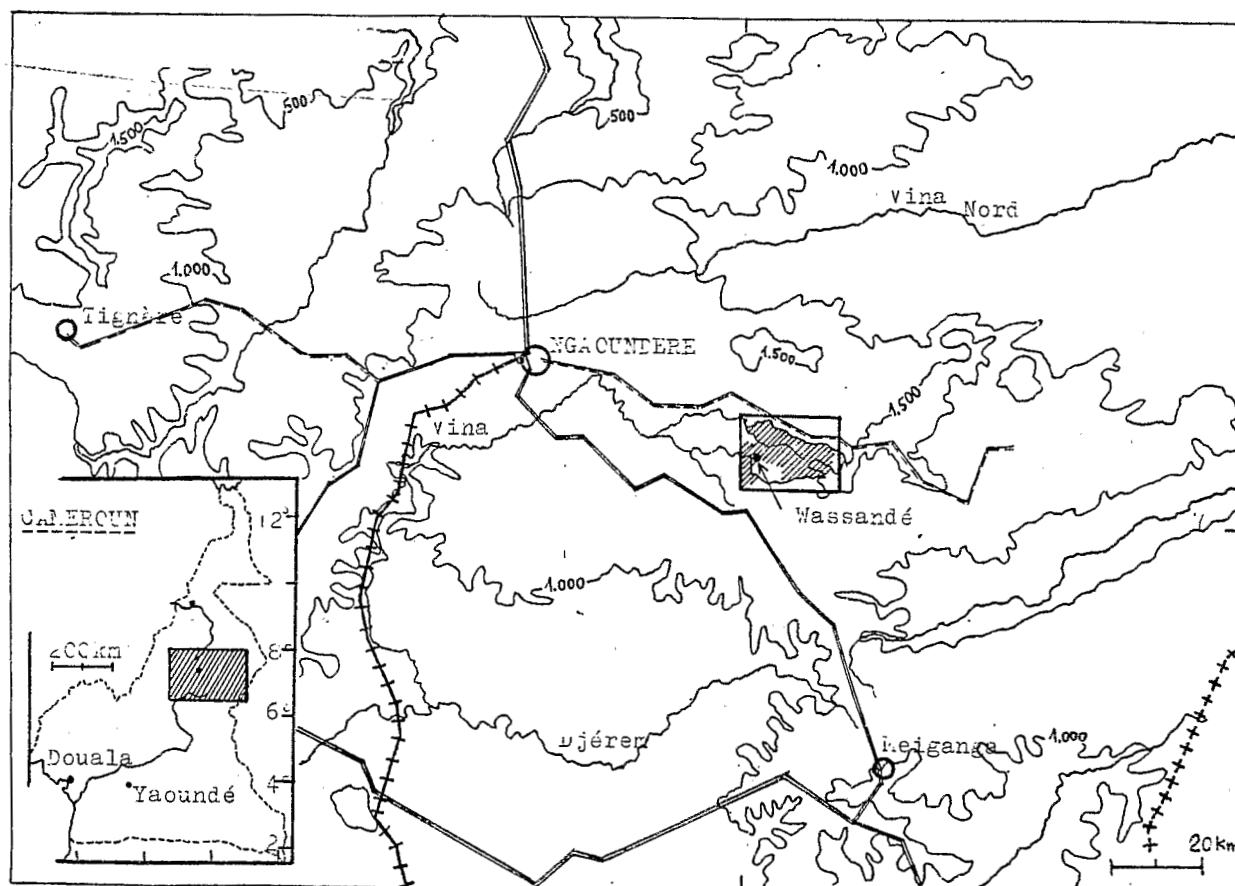


Figure 2 : Croquis de localisation.

Les techniques de culture adoptées exigent un décapage intégral de la végétation, dont les conséquences deviennent graves dès les premières années de culture. Un couple de tracteurs à chenilles entraîne une chaîne de marine de dix sept tonnes qui abat les arbustes comme un raz-de-marée. Après le nettoyage du terrain, les équipes de labour interviennent avec leurs tracteurs de 170 et de 240 CV tractant des charrues à 5 et 8 socs. Le labour, en fin de saison sèche, s'effectue de jour comme de nuit, les phares des engins balayant les étendues dénudées de végétation. Une nouvelle préparation du sol est nécessaire en saison des pluies avant les semis. Charrues à disques ou pulvérisateurs émettent difficilement des sols engorgés d'eau sur lesquels patinent les engins. Là encore, le travail ne s'arrête pas de nuit : il faut préparer toutes les surfaces prévues pour la date des semis.

Avec les semis interviennent les avions agricoles car il s'agit d'aller le plus vite possible. Les va-et-vient de deux puis de trois avions, volant en rase-mottes d'une extrémité à l'autre des parcelles à ensemençer, ne cessent plus du matin au soir. Quelques semaines plus tard, ils reprennent leurs rondes pour l'épandage des insecticides et des herbicides. Enfin, la moisson par une batterie de moissonneuses-batteuses, en début de saison sèche, achève le cycle des travaux agricoles.

Malgré les difficultés de recrutement et la mécanisation de toutes les opérations, une main d'oeuvre salariée commence à se concentrer à Wassandé : 400 personnes en 1976, 800 deux ans plus tard. Elle comprend les agents techniques des travaux agricoles (conducteurs d'engins, «motor-boys», mécaniciens) et la masse flottante des manoeuvres et des gardiens. Aucun recrutement ne s'effectue parmi la population en place si ce n'est quelques bergers devenus gardiens d'entrepôts.

3 LE DÉROULEMENT DE LA PREMIERE PHASE.

a) L'extension du complexe agricole et les rapports avec les éleveurs.

Les étendues cultivées se subdivisent en «blocs» qui correspondent souvent à des unités d'inter-fluve. Chaque bloc comprend lui-même plusieurs parcelles géométriques de 500 mètres de côté, donc de 25 hectares. Le paysage, vu d'avion, fait penser à un damier. C'est celui de toutes les grandes opérations agricoles lancées depuis les années soixante. A mesure que le défrichement progresse et que les moyens techniques deviennent plus puissants, la surface des nouveaux blocs augmente, passant de 100-200 ha au début, à 4-500 puis à des unités de 1000 ha.

En 1975, quatre cents hectares sont cultivés sur les cinq cents défrichés à l'ouest de Wassandé, près de la «base». Les champs de blé encerclent déjà trois habitations d'éleveurs. En 1976, le programme de défrichement concerne les pâturages situés à l'est de Wassandé, utilisés par les troupeaux des riches éleveurs de ce village. Un conflit éclate, résolu par l'éloignement des champs de blé à six kilomètres du village. Les superficies défrichées passent alors à mille hectares dont six cents mis en culture.

La solution précédente ne convient pas tout à fait à la «SODEBLÉ». L'éloignement des nouveaux champs nécessite des va-et-vient incessants sur une piste bientôt défoncée par les gros engins, en saison des pluies. En 1977, tous les interfluvés situés au nord de Wassandé lui sont affectés d'autorité. Les défrichements s'étendent alors à deux mille quatre cents hectares sur les trois mille prévus, mais les labours suivent difficilement. Le programme établi pour 1978 prévoit six mille cinq cents hectares de labours dont deux mille cinq cents sur précédent cultural et quatre mille sur défriches. Il suppose une extension des cultures jusqu'à la rivière Tello au nord, dans un grand secteur d'élevage. Entreprise d'élevage («La Pastorale») et éleveurs doivent en retirer leurs troupeaux. Cette année-là, les défrichements n'ouvrent que deux mille cinq cents hectares sur les quatre mille prévus. La «SODEBLÉ» dispose alors de cinq mille cinq cents hectares labourables, l'excédent défriché étant abandonné comme incultivable.

Le projet initial prévoyait le passage à dix mille hectares dès 1979. Les défrichements continuent donc sur l'interfluvé situé au sud de la rivière Tello. Ils touchent en 1979 une trentaine de troupeaux qui commencent à être évacués. Mais la récolte catastrophique de 1978 engage les responsables à réduire les superficies cultivées, au lieu de les augmenter comme prévu. Ils s'en tiennent à la moitié des quatre mille hectares de blé envisagés un moment, mais en accordant huit cents hectares à des plantes d'assolement. Les années 1980 et 1981 ne devaient connaître qu'une reprise modérée des superficies emblavées, les plantes d'assolement couvrant au moins la moitié des surfaces cultivées.

Les premières années de la culture du blé ont donc connu des extensions annuelles rapides, malgré l'hostilité des éleveurs. Puis le rythme de croissance s'arrête brusquement pour plusieurs années. Les premiers résultats obtenus permettent de comprendre les raisons de cette pause.

b) Les premiers résultats.

Tableau 2 : Premiers résultats de la culture du blé.

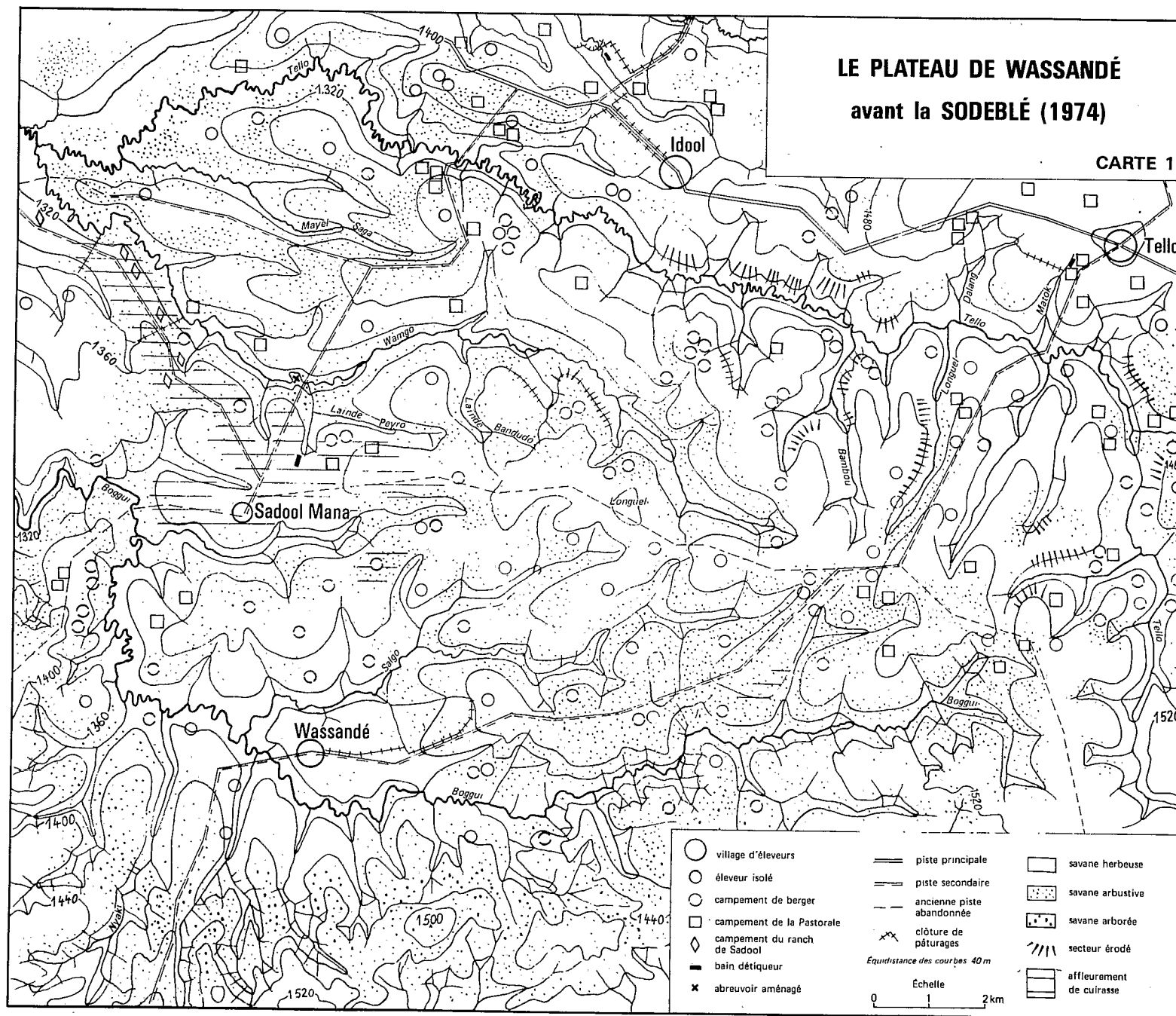
	1974	1975	1976	1977	1978
superficies emblavées (en ha)	essais	400	610	2 460	4 700
superficies récoltées		400	610	1 580	4 500
production (en quintaux)		1 200	4 000	7 681	1 039
rendement (quintaux/ha)	7	3	6,5	4,8	0,2

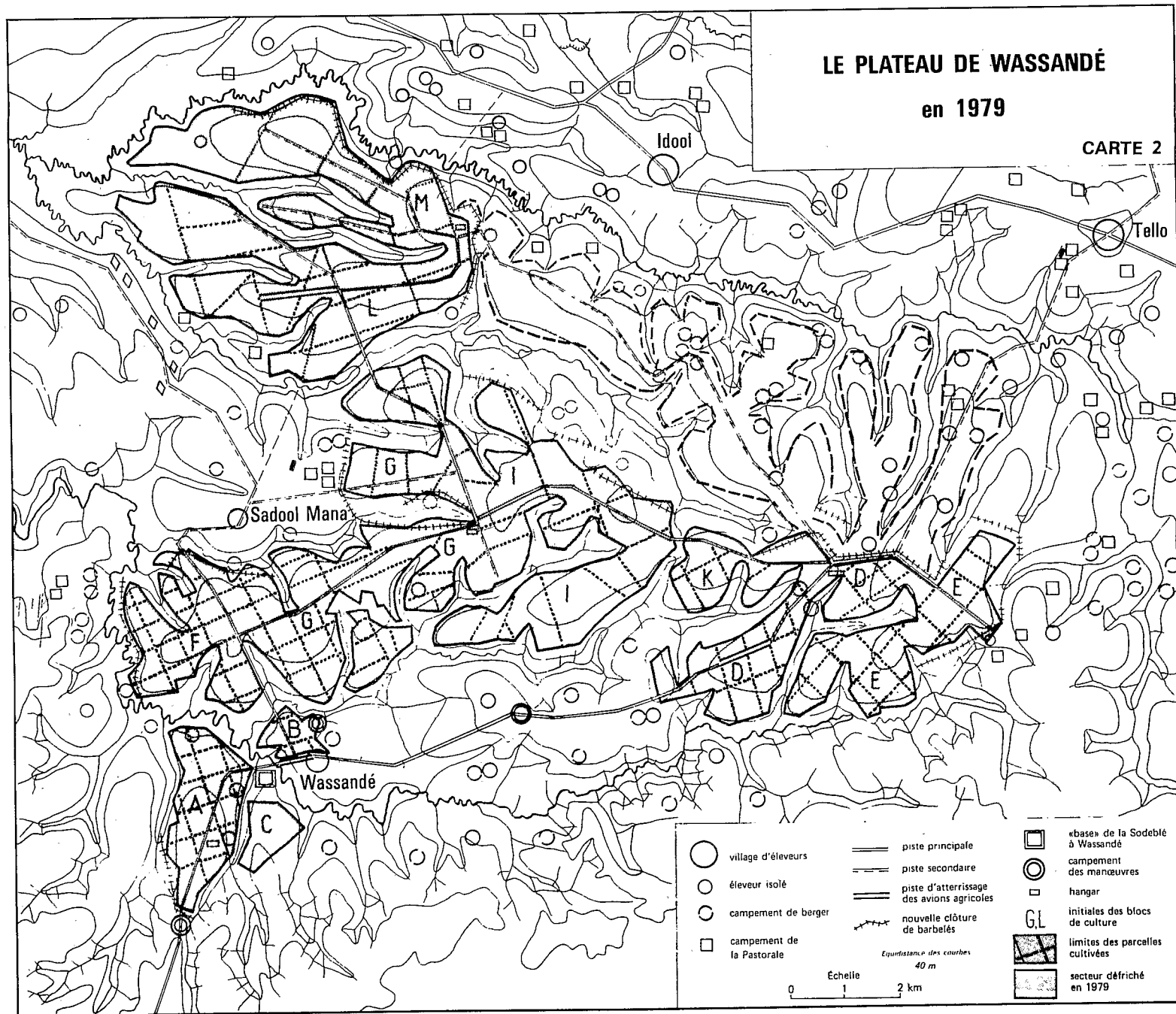
Par rapport à ces résultats très médiocres, l'objectif initial était d'au moins 20 quintaux /ha. Rame-né à un minimum de 10 quintaux/ha en 1978, ce rendement plancher n'a pu être obtenu par une campagne encore plus mauvaise que les précédentes, provenant de l'épandage malencontreux d'un herbicide qui ne convenait pas au blé. En 1979, les supputations oscillaient entre 7 et 8 quintaux/ha, en-dessous, une nouvelle fois, des 10 quintaux. Le rendement aurait dû dépasser 13 quintaux en 1980 pour atteindre 16 à 18 quintaux en 1981 mais ces nouveaux objectifs n'ont pas été atteints. Pourtant, des rendements de l'ordre de 35 quintaux/ha ont été obtenus en expérimentation. Des performances de 29 quintaux y correspondraient à des conditions voisines de celles de la grande culture. Les responsables de l'expérimentation estiment en 1978 que des rendements moyens de 15-20 quintaux/ha sont possibles en grande culture. Dès lors, à quelles raisons attribuer la médiocrité des résultats obtenus jusqu'en 1979?

c) Les difficultés de la grande culture du blé.

Les variétés de blé tendre adaptées à l'Adamaoua ont un cycle court, compris entre 100 et 120 jours, ce qui rend leur calendrier agricole contraignant. Pour arriver à maturité en début de saison sèche (novembre), leur semis doit se situer entre le 15 août et le 15 septembre, c'est-à-dire en pleine saison des pluies. Étant donné l'irrégularité de la fin des pluies, la période optimale de semis se réduit à deux semaines, entre le 25 août et le 10 septembre (figure 3). La difficulté consiste à ensemercer des milliers d'hectares pendant une période si courte.

Pour surmonter ce handicap, les premiers responsables ont fait largement appel à l'avion agricole. En 1976 et 1977, les avions engagés effectuent la plus grande part des semis, en couvrant effectivement les surfaces requises. Mais ils ne font qu'étaler les semis en surface. Il faut ensuite les enterrer le plus vite possible pour éviter leur évacuation par des pluies abondantes. En fait, le hersage tracté par des engins patinant sur des sols engorgés d'eau et fraîchement labourés, n'a jamais pu suivre la cadence des semis par avion. Il en est de même des engrais phosphatés épandus par avion puis entraînés par le ruissellement. L'utilisation systématique de l'avion ne fait donc que repousser la difficulté. Il a fallu, devant l'évidence, abandonner les semis par avion au profit des semis mécaniques. Il n'en reste pas moins que ceux-ci mobilisent déjà tout le parc de tracteurs alors que les superficies à emblaver n'atteignent encore que quelques milliers d'hectares. La période des semis deviendra une course contre la montre dès que les superficies augmenteront comme prévu.





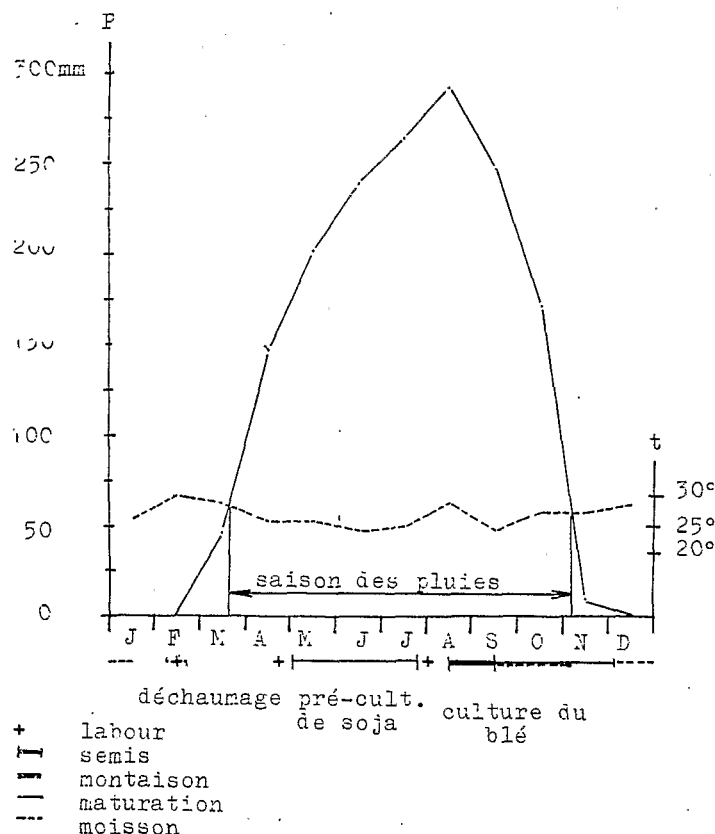


Figure 3 : Diagramme ombrothermique de Ngaoundéré et calendrier cultural du blé.

Tableau 3 : Les premières successions de cultures sur chaque bloc.

Blocs de culture	1975	1976	1977	1978	1979
A 280 ha	blé	blé	blé	blé, soja	blé, jachère
B 100 ha	blé	blé	maïs, soja	blé	jachère
C 100 ha	blé	blé	blé	maïs	blé
D 370 ha		blé	blé	blé	maïs
E 400 ha		blé	blé	blé	maïs
F 430 ha			blé	blé	blé
G 1210 ha			blé	blé	soja, jachère
I 920 ha			blé	blé	blé, soja, jachère
K 140 ha			blé	blé	jachère
L 950 ha				blé	blé
M 670 ha				blé	blé
surfaces emblavées	400 ha	610 ha	2460 ha	4700 ha	2000 ha

Les quatre premières années voient le blé se succéder à lui-même sur toutes les parcelles, sans interruption. La culture continue du blé devait être possible grâce à l'apport annuel d'engrais phosphatés et à la pratique d'une pré-culture de soja fournissant un engrais vert. Semé en début de saison des pluies, le soja est enfoui en juillet, libérant ainsi les terres pour le blé. Mais l'enfouissement préalable du soja, à la charrue, allonge l'exposition de sols nus aux pluies diluviennes de milieu de saison, donc aggrave les risques d'érosion. L'approvisionnement en engrais subit de nombreuses interruptions de stocks. La succession de blé sur blé favorise la multiplication des plantes adventices, surtout après le déchaumage. Dès la troisième année de culture continue de blé, les rendements chutent à 1 ou 2,5 quintaux/ha. Ces résultats contraignent à l'abandon de ce système cultural.

L'utilisation de l'avion contraint au déboisement total. Le décapage du couvert boisé, la dénudation du sol labouré exposé aux fortes pluies du mois d'août, provoquent bientôt des phénomènes d'érosion spectaculaires sur des pentes pourtant insensibles : enlèvement de l'horizon meuble superficiel, griffes multiples et recti-

lignes des petites ravines, affouillement de marmites de géant dans les horizons argileux sous-jacents.

La réduction des superficies emblavées en 1979 s'accompagne d'une remise au point du système agricole : rotations, amendements, façons culturales. A une ou deux années de blé après le défrichement, succède maintenant une année de maïs, de soja-grains ou de jachère. Ensuite l'alternance un an de maïs - un an de blé ou soja-blé se répète. Le maïs n'était pas prévu à l'origine. Il couvre sept cents hectares en 1979 et mille hectares en 1980, en donnant d'assez bons rendements. Par contre le soja, qui devait s'étendre sur deux mille cinq cents hectares en 1980, est restreint à cinq cents. Ses rendements se révèlent très médiocres. Souvent, il ne dépasse pas vingt centimètres de haut et la moissonneuse ne peut récolter les graines, trop proches du sol.

Les sols étant acides, un chaulage ne peut que les améliorer. Des essais ont démontré que l'apport d'une tonne de chaux éteinte par hectare relève nettement les rendements du blé. Or il existe une usine à chaux à Figuil, au nord de Garoua. Les premiers chaulages, commencés en 1978, s'étendent en 1979. La poudrette utilisée, contenant un fort pourcentage de chaux, donne un véritable « coup de force » au sol.

Les changements culturaux adoptés en 1979 visent surtout à freiner l'érosion. Devant les manifestations du ruissellement, des terrains défrichés mais trop pentus ne sont plus remis en culture. Les labours des nouveaux blocs se font selon des bandes plus ou moins larges selon la pente, limitées à l'aval par des fossés de diversion des eaux. La division géométrique des blocs en parcelles carrées est abandonnée. Une série de modifications corrigent donc les inconvénients de la grande culture telle qu'elle fut pratiquée lors des premières années. Avec quelles chances de succès ?

4 LE MAINTIEN D'INCERTITUDES.

Malgré l'adoption récente de nombreuses améliorations culturales, des incertitudes subsistent. La « SODEBLÉ » ne maîtrise pas encore parfaitement la grande culture du blé. L'avantage de rotations sur une culture continue paraît évident mais le choix des plantes d'assolement est-il judicieux ? Le maïs jouit actuellement de la faveur des responsables qui étendent ses surfaces. Mais ce n'est pas une plante qui repose le sol et le prépare pour le blé l'année suivante. Elle exige, pour donner de bons rendements, l'apport d'engrais phosphatés. Le développement végétal du soja est faible pour des raisons encore mal élucidées (photo-périodisme ?). Se révélant un engrais vert médiocre, les responsables envisagent actuellement de lui substituer le maïs. Il y aurait alors deux cultures de maïs chaque année, l'une en début de saison pluvieuse fournissant un engrais-vert, l'autre en fin de saison pour une récolte de maïs-grains. Mais après cela, les sols de Wassandé garderont-ils assez de « force » pour une culture de blé ? Les rotations actuelles ne donnant pas encore satisfaction, la « SODEBLÉ » est à la recherche d'autres possibilités.

La pauvreté chimique des sols de Wassandé exige l'apport initial d'un engrais de fond puis de fumures d'entretien. Les dosages les plus efficaces sont encore mal connus en 1979. La neutralisation du pH acide par le chaulage représente un investissement initial mais des chaulages d'entretien s'avèreront peut-être nécessaires. Tous ces apports grèvent le prix de revient de la culture du blé. Les avis demeurent partagés quant à l'utilité d'un sous-solage préalable des sols pour casser l'horizon argileux sous-jacent et aérer le profil. Les premiers aménagements anti-érosifs n'ont pas tous été concluants : fossés de dérivation insuffisants ou bouchés, talus et banquettes d'herbes cisailés par des rigoles.

Enfin, l'abandon de la culture continue du blé et l'adoption de rotations conduit à doubler au moins les étendues à défricher pour disposer d'une surface donnée à emblaver. La réalisation du programme initial n'exige plus cinquante mille mais au moins cent mille hectares. Malgré l'extension et le faible peuplement de l'Adamaoua, où trouver de telles étendues disponibles et convenant aux exigences de la grande culture ?

A ces incertitudes d'ordre agronomique et géographique s'en joignent d'autres. Des analyses récentes ont démontré que les variétés de blé cultivées à Wassandé ne sont pas panifiables à l'état pur. Elles ne peuvent entrer que dans un mélange avec les blés importés selon les pourcentages : 15% de farine « SODEBLÉ » et 85% de farine importée. Cette faible proportion de farine locale incorporée remet partiellement en cause la justification initiale de l'opération.

La « SODEBLÉ » est une société à capitaux nationaux, financée par les principaux organismes d'investissement camerounais. Cependant, l'ampleur de l'opération engage très vite le gouvernement à solliciter un prêt extérieur. Il obtient, en 1977, un prêt de deux milliards de FCFA du Fonds d'Aide et d'Investissement d'Abou Dhabi. En 1979, la relance du blé devait être financée par un nouveau prêt du même pays, complété par un autre de l'Arabie Séoudite. Mais, devant la médiocrité des premiers résultats obtenus, les bailleurs de fonds étrangers hésitent à débloquer de nouveaux prêts.

IV COMPARAISON AVEC D'AUTRES «OPÉRATIONS BLÉ» EN AFRIQUE TROPICALE.

Jusqu'ici, la grande culture du blé n'a pleinement réussi en Afrique tropicale que sur les hauts plateaux orientaux. Le Kenya en fut le premier producteur et reste le plus important. La production de froment des grandes fermes européennes y atteignait 130 000 tonnes il y a quelques années. Quelques colons anglais l'introduisirent également au pied du Kilimandjaro. Leurs exploitations, d'une centaine d'hectares, devenues fermes d'État, continuent à produire du blé. Cependant, 90% du blé produit en Tanzanie provient maintenant d'un grand complexe agricole lancé en 1976 à Arusha, non loin du Kilimandjaro. De 8 200 tonnes de blé en 1976, la récolte passe à près de 26 000 tonnes en 1980-81. Le complexe agricole couvrant 8 000 hectares, les rendements atteignent une moyenne honorable de 32 quintaux par hectare. Devant cette réussite, deux autres complexes compléteront le précédent, dont l'un de 2 000 hectares situé dans la même région (12).

A quelles raisons attribuer la réussite de la grande culture du blé en Tanzanie et son échec relatif au Cameroun ? Les sols du complexe céréalier tanzanien, développés sur des roches volcaniques récentes, sont probablement plus fertiles que ceux de Wassandé. Le climat est aussi plus sec, avec moins de 1000 mm de pluies, presque toutes concentrées sur deux mois pluvieux : avril et mai. Les faibles pluies de janvier et de février ne contrecarrent pas, comme à Wassandé, la préparation mécanique des sols. Cependant, les premiers résultats n'étaient guère meilleurs qu'en Adamaoua : 10 quintaux par hectare. Par la suite, les rendements ont régulièrement augmenté d'une année sur l'autre. L'avenir de la grande culture du blé paraît donc mieux assuré, à altitude équivalente, en climat tropical semi-aride que semi-humide. Une connaissance plus précise des façons culturales adoptées dans le complexe agricole tanzanien permettrait sans doute de mieux comprendre les résultats opposés de ces deux «opérations blé» simultanées.

Finalement on peut se demander si des cultivateurs, recevant la charge de cultiver du blé, ne surmonteraient pas mieux que la grande culture les difficultés du calendrier agricole, notamment la concentration des semis sur une brève période. Pourquoi ne pas envisager la diffusion du blé auprès des cultivateurs des environs de Ngaoundéré qui ont largement adopté la culture attelée et la fumure animale ?

Une autre comparaison s'impose alors avec l'introduction du blé au Rwanda et au Burundi. Ici, la culture nouvelle du blé est l'affaire des paysans et non de grandes entreprises étatisées. Avec les pommes de terre et les pois, il constitue la base agricole d'un front pionnier dirigé des bas de versants surpeuplés vers les hautes pentes, au-dessus de la zone de café arabica, à plus de 1 800 mètres d'altitude (13). Le Burundi encourage cette nouvelle culture en édifiant une minoterie sur une crête montagneuse, dans la zone de production. Un milieu écologique analogue existe au Cameroun sur les hauts plateaux de Bamenda. Des essais de blé sont tentés en Pays Nso par une coopérative, à 1 800 mètres d'altitude (14). L'introduction du blé auprès des cultivateurs leur procurerait une autre source de revenu que le café arabica.

Mais le défrichement de la forêt montagnarde du Rwanda-Burundi et l'emblavement de fortes pentes déclenchent une érosion dangereuse. Les caféières, par leur couvert arbustif, interceptent mieux la violence des pluies qu'une culture céréalière. Les planteurs complètent cette protection par un paillage des sols sous les caféières. Au contraire, la culture du blé dénuée les sols à une période critique. Un danger analogue menacerait sans doute l'introduction du blé sur les pentes sommitales des hauts plateaux de Bamenda.

CONCLUSION

Le complexe céréalier de Wassandé relève des «plantations d'État» dont le modèle se répand au Cameroun dans les années soixante dix comme en d'autres pays africains. L'État prend alors la relève du financement privé défaillant dans ce domaine et injecte d'importants investissements publics dans plusieurs productions agricoles. Ce type d'intervention étatique secrète un paysage agraire géométrique et anonyme, en opposition flagrante avec ceux de l'Adamaoua.

La grande culture du blé n'a pas encore justifié les espoirs qu'elle avait suscités. Cette initiative répondait sans doute à des raisons de développement régional : implanter au nord du pays, démuné sur ce plan par rapport au reste du pays, une culture «riche». Mais l'ambition nationale prévalait certainement sur la précédente : assurer l'auto-suffisance du pays en blé et économiser les devises nécessaires à des importations croissantes. Enfin, le recours à un financement arabe permettait de se dégager des sources de financement habituelles pour l'aide au développement. Il répondait au modèle de coopération prôné ces dernières années au profit du Tiers-Monde : un financement arabe associé à une assistance technique européenne. A tous ces points de vue le bilan actuel paraît décevant. La rentabilité d'une grande culture du blé n'est pas assurée dans l'Adamaoua. Les rendements actuels restent trop faibles. Les améliorer suppose que soient résolus des problèmes agronomiques difficiles.

Enfin, il est étonnant que la valeur boulangère des blés sélectionnés n'ait pas préoccupé les responsables avant la mise en culture. Il faudra donc continuer à importer des blés étrangers. L'indépendance alimentaire ne serait possible que si d'autres variétés étaient mises en culture. Les espoirs semblent porter sur le triticale, un hybride de blé et d'orge dont la rusticité serait étonnante. Mais sa valeur boulangère reste à démontrer. Une autre possibilité consiste à recourir à l'amalgame de farines. Si la consommation de pain augmente encore dans les années à venir, il est probable que le Cameroun tentera cette solution. Une nouvelle usine de traitement du manioc, édiflée aux environs de Douala, produit dès maintenant une farine utilisable pour la fabrication du pain.

Selon une dernière hypothèse, la culture du blé en resterait à l'état actuel. Le Cameroun étant devenu, entre-temps, exportateur de pétrole brut, le déficit chronique de ses échanges extérieurs se trouve pratiquement résorbé. L'importation de froment et de farine, comptant pour 10% du déficit des échanges en 1979, représentait alors une charge non négligeable. Désormais, il n'en est plus de même : le pays peut aisément supporter l'importation de ce produit alimentaire. La «SODEBLÉ», limitée à 8 000 hectares, ne pourvoirait au plus que quelques milliers de tonnes de blé local mélangé au blé importé.

L'augmentation rapide de la production de blé n'est pas spécifique du Cameroun. Elle concerne la plupart des pays d'Afrique Noire. Les importations de blé ont doublé en Côte d'Ivoire de 1975 à 1980. La population étant sensiblement équivalente à celle du Cameroun, la consommation de pain y est déjà deux fois plus forte. Le Gabon a également accru de deux fois ses importations de blé au cours des années soixante dix. Alors que sa minoterie satisfaisait ses besoins, il importe depuis quelques années 2 500 tonnes de farine pour la compléter. Sa consommation de pain par habitant est vingt fois supérieure à celle du Cameroun. En fait, elle se concentre dans les deux grandes villes bénéficiant d'une distribution régulière. Avec celle de riz, la consommation de pain aurait résorbé la pénurie de produits vivriers à Libreville et Port-Gentil (15). En quelques années, un changement radical des habitudes alimentaires se serait produit en milieu urbain.

Un changement alimentaire comparable se produit probablement au Nigéria depuis une décennie. Les importations de blé y sont passées de 36 000 tonnes en 1964 à 880 000 tonnes en 1978 et 1 500 000 tonnes en 1980 (16). Ce gonflement étonnant n'est sans doute pas indépendant d'une récession des productions agricoles de ce pays. Il est significatif qu'à la fois au Gabon et au Nigéria, le «boom» pétrolier et financier s'accompagne d'un déclin de l'agriculture et d'une dépendance alimentaire accrue. C'est un avertissement qui semble pris au sérieux par le Cameroun.

Les ponctions croissantes qu'opèrent les importations de blé sur les balances de paiement des pays africains, les perspectives limitées de production de cette céréale en milieu tropical, amènent à se demander si la solution ne réside pas en une politique énergique visant à limiter la consommation de pain. Pourtant, aucun gouvernement ne s'y résoud, tant les habitudes alimentaires paraissent difficiles à contrecarrer. Seule, la Tanzanie, pourtant productrice de blé, s'est engagée dans cette voie difficile. Le gouvernement tanzanien s'efforce d'agir sur les habitudes alimentaires pour relever la pression de la demande, non seulement sur le blé mais aussi sur le riz et le maïs. La taxation du prix du pain a des effets tellement dissuasifs dans ce pays que cet aliment devient introuvable sur les marchés. Mais il s'agit là d'une politique de contrainte dont bien peu de gouvernements accepteraient de prendre le risque....

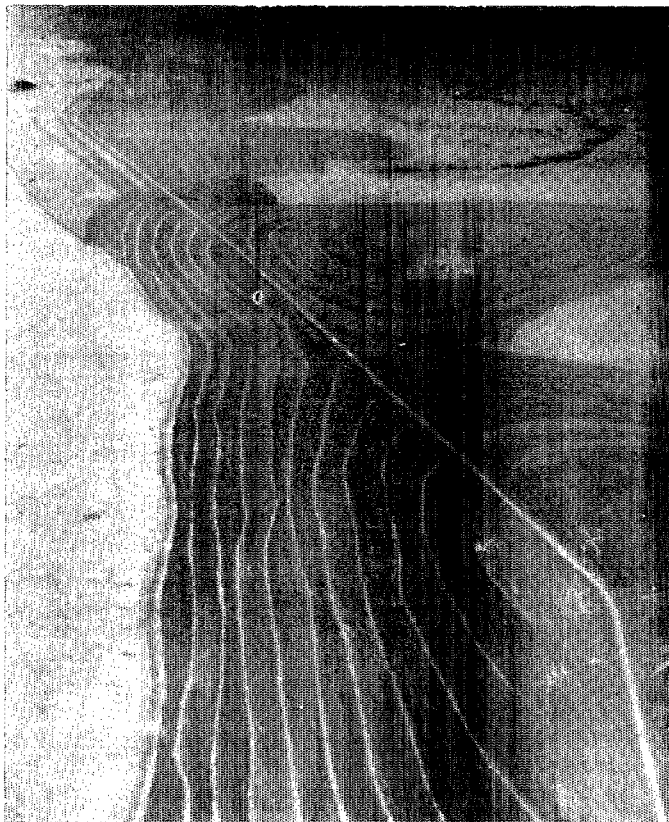
Le pain, aliment nouveau des masses urbaines africaines, requiert maintenant une attention spéciale des responsables économiques et politiques. Aliment inconnu il y a seulement quelques décennies, il tend à acquérir dans ces pays des valeurs symboliques qu'il perd ailleurs.

NOTES

- (1) se reporter aux tableaux des prix des principaux aliments consommés à Douala, in BEBEY EYIDI (R), PIERME (M-L), MASSEYEFF (R), 1961, «Une enquête sur l'alimentation à Douala (quartier New-Bell)». Recherches et Études Camerounaises, Yaoundé, n 5, pp. 3-45, tableaux, bibliographie.
- (2) SEDES, 1967, «Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé, 1964-1965». République Fédérale du Cameroun, Direction de la Statistique, Yaoundé ; Secrétariat d'État aux Affaires Étrangères, Paris, 3 tomes, 219 p., 247 p., 151 p., tableaux, graphiques.
- (3) SEDES, 1969, «Le niveau de vie des populations de la zone cacaoyère du centre Cameroun ; résultats définitifs de l'enquête sur la nutrition et les budgets des ménages ruraux, exécutée dans la zone en 1964-1965». Secrétariat d'État aux Affaires Étrangères, Paris ; Ministère des Affaires Économiques et du Plan, Yaoundé, 129-V p., tableaux, graphiques, cartes, annexes.
- (4) MASSEYEFF (R), CAMBON (A), BERGERET (B), 1958, «Le groupement d'Évoudoula (Cameroun) ; étude de l'alimentation». ORSTOM, Paris, Sciences Humaines Outre-Mer, 66 p., tableaux, 3 figures.
- (5) à partir de 1967, les importations comprennent à la fois de la farine et du blé en vrac. Pour faciliter les comparaisons, les tonnages de blé sont convertis en équivalent-farine d'après un rendement meunier moyen de 75%.
- (6) le marché mondial du blé, d'abord confronté à une situation de pénurie d'après-guerre, doit bientôt faire face

à une surproduction de blé. En 1960, 60 millions de tonnes de blé attendent des acheteurs dans les silos des grands pays producteurs.

- (7) CHARVET (J-P), 1977, «Le blé dans le monde ; évolution récente de la consommation, de la commercialisation et de la production». *Annales de Géographie*, Paris, pp. 686-723, figures, tableaux, bibliographie.
- (8) relèvement de 193% des prix du cacao de 1977 à 1980, de 173% pour le café arabica de 1975 à 1980 (PLATON, 1980, «Le marché camerounais, 1980»).
- (9) la dépendance alimentaire du Cameroun en blé lie toujours ce pays à son ancienne métropole. En 1971 et 1972, le Cameroun importe de France 89 et 92% de son blé en grains. En 1977, le pourcentage atteint 96 et même 100% en 1979. Certaines années, les statistiques douanières du Cameroun contredisent toutefois celles du commerce extérieur français.
- (10) la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon n'importent pratiquement plus de farine depuis les années soixante. Leur meunerie couvre donc leurs besoins. De ce point de vue, la situation du Cameroun ne paraît guère satisfaisante. Seuls les pays «de l'intérieur» (Mali, Haute-Volta, Niger) continuent d'importer de la farine plutôt que du blé en grains. Les besoins de ces pays n'atteignent pas 10 000 tonnes chacun et ne justifient pas l'implantation de grandes minoteries. Par contre, en Centrafrique, les importations de farine se sont substituées, de façon paradoxale, à celles de blé, après la crise de 1972.
- (11) en fait ces besoins se situent déjà entre 100 et 110 000 tonnes de grains en 1980. Ils paraissent s'accroître d'environ 7% chaque année, ce qui les portera à 160-165 000 tonnes en 1985 (PLATON, 1980, «Le marché camerounais, 1980» in : *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n°1826, 7 novembre 1980).
- (12) *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n°1879, 13 novembre 1981.
- (13) SIRVEN (P), GOTANEGRE (J.F), PRIOUL (C), 1974, «Géographie du Rwanda». A. de Boeck, Bruxelles ; Éditions Rwandaises, Kigali, 175 p., figures, graphiques, photographies.
- (14) information orale de G. COURADE.
- (15) information orale de R. POURTIER. Voir aussi : POURTIER (R), 1980, «La crise de l'agriculture dans un état minier : le Gabon». *Études Rurales*, n°77, pp. 39-62, 2 figures, tableaux, photographies.
- (16) mais une partie est réexpédiée vers les pays voisins. Ainsi la farine consommée au nord Cameroun, à partir de la latitude de Garoua, où la consommation se développe spectaculairement, vient presque exclusivement du Nigéria (information de M. ROUPSARD).



Depuis 1979, la division géométrique des blocs a été abandonnée au profit de bandes plus ou moins larges tracées selon les courbes de niveau. Les éleveurs mbororo, non expulsés, maintiennent leurs concessions au milieu des cultures.

cliché Marcel ROUPSARD

Ⓝ

REVUE DE GÉOGRAPHIE DU CAMEROUN



Volume III, No 1 1982

CAMEROON GEOGRAPHICAL REVIEW

B 2170